

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Champagne-Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 528 du 29 Août 2001 -2 pages
d'après les observations du 27 Août 2001

Point sur le désherbage du Colza

En éliminant la concurrence des adventices, le désherbage est un élément important de la bonne implantation du colza.
La connaissance de la flore probable des parcelles est importante. Si la flore classique (capselle, coquelicot, gaillet, matricaire, véronique) est globalement bien maîtrisée par les herbicides actuels, d'autres plantes sont plus difficilement combattues (géranium, sysimbre, sanve, ravenelle). Enfin, pour certaines adventices (calepine, cameline, barbarée, rapistre), il n'y a toujours pas de produit efficace. Il faut donc prendre en compte cette flore au moment du désherbage des autres cultures de la rotation.

Déchaumage et faux semis

Dès la récolte du précédent, un faux semis est conseillé afin de favoriser la levée des mauvaises herbes et des repousses de culture. Pour celà, il convient d'effectuer un déchaumage superficiel (4 à 5 cm). Les adventices ainsi levées seront détruites avant semis par voie chimique avec un produit type «glyphosate» ou mécaniquement par le labour ou un nouveau déchaumage.

Bonnes pratiques

Un semis précoce et dans de bonnes conditions permet généralement une levée et une croissance rapides du colza.
Les herbicides de post-levée ne présentant pas d'efficacité suffisante, il est nécessaire de bâtir un programme de désherbage autour de produits applicables en présemis et prélevée. Dans la plupart des parcelles (notamment où le colza occupe une place importante dans la rotation), un programme à base d'un produit de présemis avec incorporation repris par un produit de post-semis prélevée est quasiment obligatoire.
En terme de produit, il n'y a toujours pas de nouveauté cette année. Le marché reste concentré sur quelques produits : trifluraline ou napropamide en présemis avec incorporation ; Butisan S, Colzor ou Colzor Trio, Nimbus et Novall.

Choix des produits

. **Trifluraline** : en présemis incorporé de 6 à 8 cm de profondeur, traitement de base (peu coûteux) dans de nombreuses parcelles pour éliminer les adventices fréquemment rencontrées (coquelicot, véronique, vulpin ...).
. **Napropamide** : en présemis incorporé de 2 à 3 cm de profondeur, bonne efficacité sur matricaire, alchemille et géranium (sauf le géranium mou).
. **Butisan S** (*métazachlore* 2,5 l/ha) : en post-semis prélevée ou post-levée précoce, bonne efficacité sur alchemille, anthémis, capselle, coquelicot, matricaire, véronique, pâturin et vulpin.
. **Novall** (*quinmérac* et *métazachlore* 2,5 l/ha) : en post-semis prélevée ou post-levée précoce, bonne efficacité sur alchemille, anthémis, capselle, gaillet, matricaire, véronique et vulpin.
. **Nimbus** (*clomazone* + *métazachlore* 3 l/ha) : en post-semis prélevée, bonne efficacité sur alchemille, anthémis, capselle, coquelicot, gaillet, matricaire, sysimbre, véronique et pâturin.
. **Colzor** (*tébutame* + *clomazone* 6 l/ha ou 5 l/ha en sol sableux) : en post-semis prélevée, bonne efficacité sur capselle, gaillet, sysimbre, véronique, ray-grass et vulpin.
. **Colzor Trio** (*napropamide* + *clomazone* + *diméthoclore* 4 l/ha) : en post-semis prélevée, bonne efficacité sur alchemille, capselle, coquelicot, gaillet, géranium à feuilles rondes, matricaire, sysimbre, véronique et vulpin.



Prochain bulletin prévu le 5 septembre



Colza
Implanter les cuvettes jaunes

Betterave
Peu d'évolution cette semaine.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
srpv.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr
Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directeur gérant : Anne-Marie BERTRAND
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861

Tarifs Courrier 430F- Fax 460F
xxxxxx F

Attention :

Certaines matières actives présentent un risque non négligeable de transfert vers les eaux.
Il convient d'éviter de traiter avec les produits contenant du tébutame, du métazachlore et de la trifluraline à proximité des fossés et cours d'eau.

Programme de désherbage

Sauf dans les cas de rotation longue où un produit unique peut s'avérer suffisant, en général un programme à plusieurs applications permet de mieux maîtriser l'enherbement.

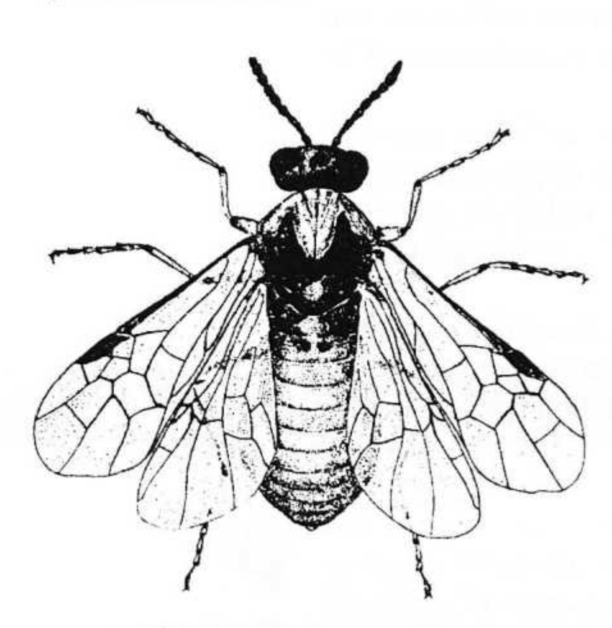
Présemis avec incorporation	Prélevée	Commentaires
Trifluraline 2,5 l/ha de produit formulé	Butisan S 1,5 l/ha	Traitement de base dans un grand nombre de parcelles
Trifluraline 2,5 l/ha de produit formulé	Novall 1,8 l/ha	Apporte un plus sur anthémis, gaillet
Trifluraline 2,5 l/ha de produit formulé	Nimbus 2,5 l/ha	Apporte un plus sur Anthémis, sysimbre
Trifluraline 2,5 l/ha de produit formulé	Colzor 5 l/ha	Apporte un plus sur sysimbre, repousses de céréales
Trifluraline 2,5 l/ha de produit formulé	Colzor Trio 3,5 l/ha	Apporte un plus sur sysimbre, géraniums sauf géranium mou et disséqué
En situation à risque géranium important, préférez Dévrinol (1,3 l/ha) avec incorporation suivi de Colzor Trio (3,5 l/ha) ou Dévrinol (2,2 l/ha) avec incorporation suivi de Butisan S (1,5 l) ou Colzor (5 l)		

Colza

Stade: implantation à levée

La totalité des semis n'est pas encore réalisée à ce jour. Pour un certain nombre de parcelles, les levées commencent et sont bien souvent hétérogènes. La sécheresse de ces derniers jours en est la principale raison. La situation vis à vis des ravageurs est calme, même si l'on peut en apercevoir certains (Altises et tenthrèdes). Il est désormais de saison d'implanter dès cette semaine vos cuvettes jaunes. Nous vous rappellons que les relevés doivent être effectués au moins 2 fois par semaine pour être pertinents.

■ ***Aucun traitement insecticide n'est justifié actuellement.***



Tenthrède de la rave (Adulte et larve)

Betterave

Stade : Recouvrement maximal du sol.

Maladies

Dans les parcelles témoin, l'**Oïdium** et la **Cercosporiose** continuent leur développement.
Dans les parcelles protégées la situation sanitaire n'a que peu évolué au cours de la dernière semaine. Quelques parcelles de notre réseau restent encore indemnes de maladie, mais de nouvelles sorties de taches de **Cercosporiose** et de **Ramulariose** sont en cours. Les alternances entre les fortes chaleurs en journée et la fraîcheur des nuits sont très favorables à l'oïdium, surveillez les parcelles en fin de rémanence ou mal protégées.

■ ***Vos parcelles doivent être maintenant protégées. La persistance d'action des traitements est d'au moins 30 jours. Pensez aux Dates Limites avant récolte qui sont souvent de l'ordre de 30 à 45 jours en particulier pour les parcelles arrachées précocement.***

Maïs

Pyrales

Comme chaque année, nous avons commencé nos prospections pyrales, pour connaitre la répartition et l'importance des populations de ce ravageur dans la région.
Si vous avez été victimes d'attaques conséquentes cette année, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer vos noms et adresse afin qu'un technicien puisse venir effectuer un comptage précis et des prélèvement d'insectes dans vos parcelles.
Veuillez téléphoner les matins au 03 25 41 91 45. En vous remerciant de votre collabora-

Du nouveau sur Internet

Depuis peu les données concernant les Produits Phytosanitaires sont accessibles sur le site internet du Ministère de l'Agriculture. Un certain nombre d'informations sont désormais accessibles:

- Le nom des spécialités commerciales.
- Le nom de la société détentrice du numéro d'homologation.
- Le nom des matières actives composant le produit.
- Le classement toxicologique.
- Les usages autorisés et les doses homologuées.
- Les limites maximales de résidus et les delais avant récolte.

Démarche à suivre:
Site **www.agriculture.gouv.fr**, rubrique **Alimentation** puis **Protection des Végétaux**, cliquez sur **e-phy.**

